

## Compte rendu du 18 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit juillet à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Stéphane Péters, Maire.

**Etaient présents** : Mme Chartier, Mme Doucet, Mme Dubarle, M. Petit, M. Sturma.

**Absent excusé** : M. Anquetil, M. Merle.

**Présentation des procurations** :

**Secrétaire de séance** : Mme Thuet

**Date de convocation** : 12/07/2019

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2019 est adopté.

Ordre du jour :

- Demande de subvention au titre de la DETR (partie France Télécom),
- Logiciel Mairie proposition de migration sur le CLOUD,
- Frais de dossier Notaire Leconte Scart.

Questions diverses.

Divers

### **1) Demande de subvention au titre de la DETR (partie France Télécom)**

Pour la dernière tranche des travaux d'enfouissement de réseaux, rues de le Croix Lizot, la Croisette, la Montagne et du Château, la commune va établir une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

M. le Maire fait part à l'assemblée de l'élaboration du dossier de demande de subvention auprès de l'Etat ; demande de concours financier voté à l'unanimité.

### **2) Logiciel Mairie proposition de migration sur le CLOUD**

M. le Maire reprend la proposition tarifaire de la Sté JVS pour le passage au CLOUD.

Des questions sont posées telles que, le stockage des données, le nombre d'utilisateurs, les sauvegardes ...

La Mairie reprend contact avec le chargé de clientèle et notera le point lors d'un prochain conseil municipal.

### **3) Frais de dossier Notaire Leconte Scart**

Les frais de notaire d'un montant de 231.00€ sont à régler auprès de l'étude de Me Mireille Leconte-Scart suite à la cession gratuite de Mme Ruin à la Commune en date du 17/12/2018.

M. le Maire soumet le vote du règlement des frais, accepté à l'unanimité.

**Questions diverses :**

Divers : Pour la sécurisation du croisement à la mare du Luat, la mairie prévoit d'installer 2 panneaux STOP.

la séance est levée à 22h25.